

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 30 août 2023

Présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M Stéphane CHARTIER, Mme Maryline EPYNEAU, Mme Yvette GOURON, Mme Marie Christine GENDREAU, M Nicolas GUILLON, M. Xavier MORET.

Absents excusés : M Elhadji SIMAKHA qui a donné pouvoir à M Patrick MONOT, M Jean Philippe MENARD qui a donné pouvoir à M Stéphane CHARTIER, M Patrick MAUNET qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MELO.

Absents : Mme Aurélie GALLET, M Grégory BOIRON,

Secrétaire de séance : M Patrick MONOT

Convocation et affichage le 23/08/2023,

Le compte-rendu de la séance du 6 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité

I – BAUX LOCATIFS

Le conseil décide à l'unanimité de supprimer les charges pour le chauffage des 4 logements au 1^{er} septembre 2023 et fixe le montant des loyers mensuels au 1^{er} septembre comme suit :

a-2 Rue de la Grande Mare

390,76€ pour le logement F3 de l'étage.

158,49€ pour le studio de l'étage.

b- Logement du 2 Rue du Maine

381,12 € (logement F3 situé au rez-de-chaussée)

c- 2 Place de l'Église

398.78 € (logement type II, au-dessus de la mairie)

II – MISE EN VENTE LOGEMENT

Le Conseil accepte à l'unanimité la mise en vente du bâtiment de l'ancienne poste après estimation par au moins deux professionnels et intégration du bâtiment dans le domaine privé.

III- NOMENCLATURE M57

Le conseil accepte à l'unanimité le passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

IV – DESIGNATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le conseil approuve à l'unanimité la désignation de Mme Isabelle MÉLO comme correspondant incendie et secours.

V – DEVIS DIVERS

Travaux de voirie

- a- Le conseil approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise COLAS de 37390 METTRAY d'un montant de 25814,08€ TTC (21511,73€ HT) pour la réfection de voirie en enrobés aux lieux-dits « route du petit pin », « chemin de la petite maison », et « route de bois feuillet ».
- b- Le conseil approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise COLAS de 37390 METTRAY pour l'achat de big bag de 0,500 tonne d'enrobés à froid au prix de 81,40 € HT enlevé sur place.
- c- Le conseil approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Patrick TAUGOURDEAU de 37330 CHANNAY SUR LATHAN d'un montant de 1506 € TTC (1253 € HT) pour les travaux de débernage.

VI – INTERVENTION DE LA SOCIETE ISOGARD

La société ISOGARD n'ayant pas fait de devis, le conseil approuve par 8 voix pour et 4 abstentions le devis de l'entreprise CHUBB de 37000 TOURS pour le contrôle des 41 extincteurs de la commune au prix de 252,48 € TTC (210,40 € HT) et avec un engagement de 3 ans.

QUESTIONS DIVERSES :

Le conseil est informé des points suivants :

- La 5G sera opérationnelle au 4^{ème} trimestre 2023 (Bouygues).
- Le relevé du SATESE pour la station d'épuration est présenté.
- Un fonds de 300€ est reçu du département pour l'exposition de tableaux.
- Le recrutement pour l'agence postale communale se fera en septembre pour une prise de fonction au 01 janvier 2024.
- Une commission voirie aura lieu le 05 septembre à 17h00.
- Une réunion publique pour les travaux d'enfouissement se tiendra le 07 septembre à 18h30 à la salle des fêtes.
- Une réunion publique pour le stationnement rue d'Anjou se tiendra le 09 septembre à 9h30 (sur place)
- Une commission bâtiments aura lieu le 08 septembre à 17 h 30 en mairie.
- Une commission fleurissement aura lieu le 20 septembre à 17h00.
- Le prochain conseil se tiendra le 4 octobre 2023 à 20h30.

Fin de la séance à 23h10.

Le secrétaire de séance,
Patrick MONOT

La Maire,
Isabelle MÉLOVAY

